



L'Actu Ardente

Septembre
2025



Tu veux recevoir L'Actu Ardente par mail? Scanne ce QR code et remplis le formulaire.

Accord de l'été

→ Quand le SPF 50 ne suffit plus



Entre deux safaris, nos politiques se sont mis d'accord sur plusieurs mesures.

Entre l'**absence de marge salariale** pour rehausser les salaires ou le **Malus Jambon**, notre cœur balance.

Résumons ensemble les mesures qui nous touchent.

Un résumé complet du président de la FGTB, Thierry Bodson, se trouve sur **notre site**.



VIVE LA BELGIQUE!

Accord de l'été

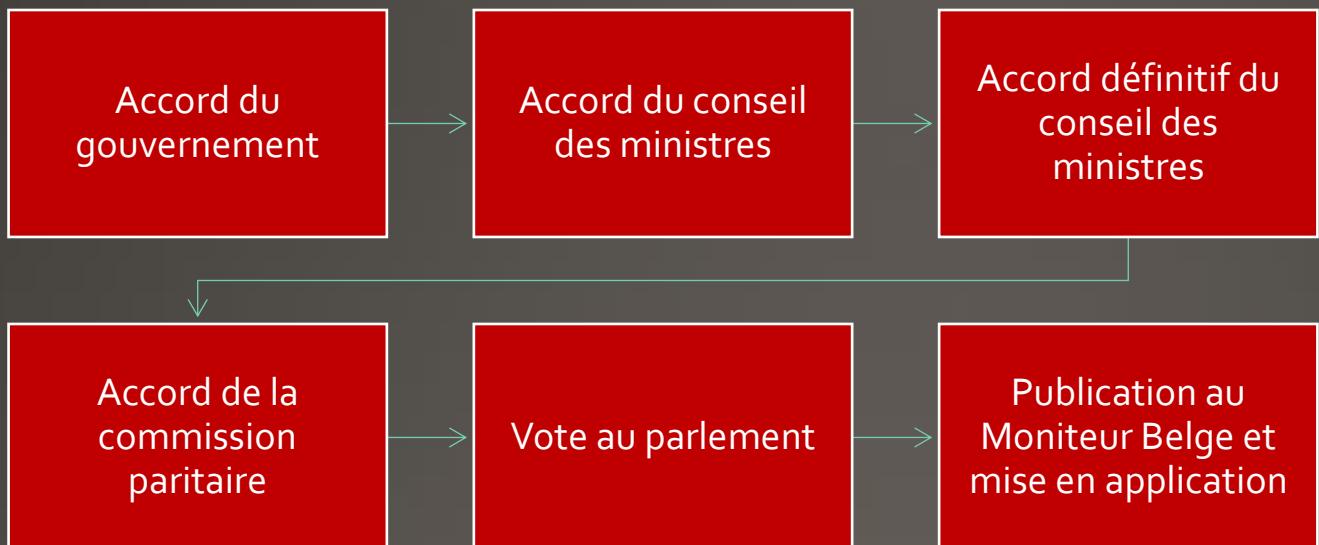
→ Quand le SPF 50 ne suffit plus



Avant-propos

Ces textes ne sont pas encore en vigueur.

Lorsqu'un accord est trouvé au sein du gouvernement, il reste plusieurs étapes :



Cela signifie que nous avons encore le pouvoir démocratique pour faire bouger les lignes.

Accord de l'été

→ Quand le SPF 50 ne suffit plus



Blocage des salaires

On remonte ses manches, on se concentre et on y va :

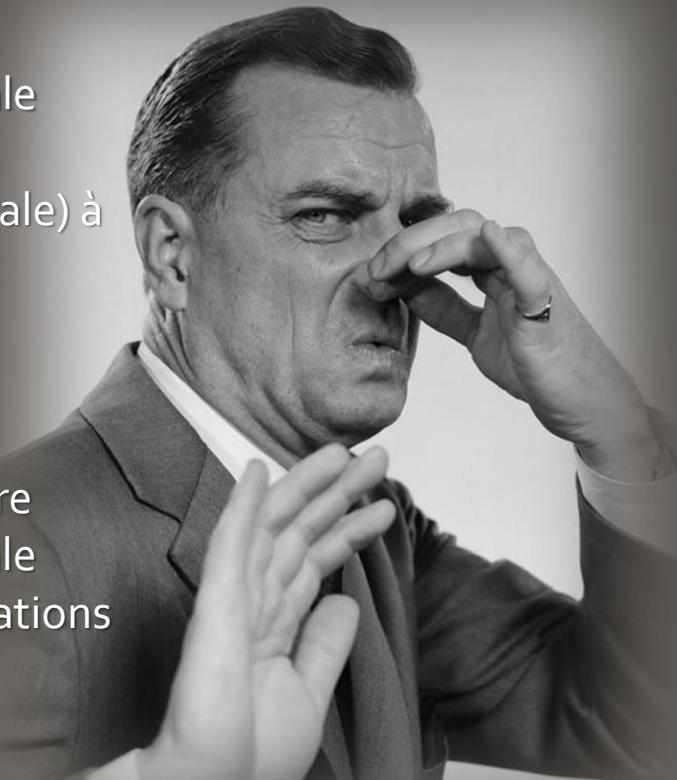
La norme salariale reste fixée à 0% jusqu'en 2026. Cela implique donc qu'aucune augmentation générale des salaires ne sera possible en dehors de l'augmentation barémique et de l'indexation automatique.

En parlant de cette indexation, ils la prennent en otage pour modifier la loi de 96.

Proposeraient-ils une norme salariale supérieure à zéro (permettant de négocier une augmentation salariale) à condition de remettre en cause l'indexation salariale ?

L'index est un mécanisme permettant de faire suivre le salaire au coût de la vie. La norme salariale permet de négocier des augmentations dans les secteurs qui dégagent des bénéfices.

Mais avec 0% de norme salariale, les employeurs ne peuvent pas octroyer d'augmentations à leurs salariés.



Accord de l'été → Quand le SPF 50 ne suffit plus



Chèques-repas

La valeur maximale est portée de 8 à 10€ à partir de janvier 2026.

Cette possible revalorisation est donc à négocier entre patrons et syndicats lors des conventions collectives de travail.

Proximus s'était déjà engagé dans la CCT 25-26 à négocier cette potentielle augmentation.

Le point sera ajouté à l'ordre du jour des négociations sociales "SOC" par la CGSP avant la fin de l'année.

Accord de l'été

→ Quand le SPF 50 ne suffit plus



Heures supplémentaires

Le plafond est porté de 120 à 360 heures/an dont 240 heures où le brut est égal au net.

Si le travailleur ne souhaite plus faire d'heures supplémentaires, il doit en avertir son employeur **deux mois** à l'avance.

Et pour les temps-partiels? Il faudra être dans ce régime au moins depuis 3 ans pour pouvoir préster des heures supplémentaires et seulement si cette mesure est temporaire.



Accord de l'été

→ Quand le SPF 50 ne suffit plus



Temps de travail

A partir de 2026, les horaires de travail ne doivent plus être repris dans le règlement de travail si les limites de la flexibilité sont clairement décrites dans le contrat. Un énième moyen de contourner le droit du travail via la rédaction d'un avenant au contrat de travail ?

Le gouvernement a également prévu d'assouplir les règles concernant le travail de nuit en supprimant son interdiction générale.

Cet accord crée un précédent dans le secteur de la distribution et les secteurs connexes : moyennant l'accord d'**un seul syndicat**, le travail de nuit pourrait être introduit dans l'entreprise sans autre forme de négociation.

Ce n'est pas tout, il sera dorénavant possible de signer un contrat de travail de 13h/semaine. La durée minimale de 3 heures de prestation ne change pas.

Et avec tout ça, ils ajoutent une durée maximale de préavis de 52 semaines pour les nouveaux contrats à partir de 2026. Ces travailleurs, dès l'année 2043, ne se constitueront plus de droits supplémentaires à leur préavis.

Accord de l'été

→ Quand le SPF 50 ne suffit plus



Une faillite programmée?

Dans de nombreux pays européens, les gouvernements de droite, réduisent progressivement les cotisations sociales. Or, ces cotisations constituent la principale source de financement de notre sécurité sociale, nos retraites, nos hôpitaux, nos écoles...

En affaiblissant nos services publics, on fragilise tout le système, au point de le mener à la faillite, ouvrant ainsi la voie à sa suppression.

Sa suppression ou remplacement par des acteurs privés (fonds de pension, assurance maladie) à l'américaine, coûte davantage et prive un état de sa souveraineté.

Ces transformations déplacent la préoccupation : du collectif vers l'individuel.

Elles sont présentées comme une modernisation et, surtout, comme un levier de compétitivité face à d'autres grandes puissances qui ont déjà adopté ce modèle.

Or, il ne mène qu'à une chose : la faillite de notre système social.



Accord de l'été

→ Notre marche de manœuvre ce 14/10



Que pouvons-nous faire? C'est bien souvent la question qui nous est posée.

Les lignes peuvent encore bouger! Cela dépend de vous et de nous.

La démocratie ne se résume pas à des élections tous les 5 ans. Les pétitions, les manifestations populaires voire les mouvements de désobéissances civiles, nous permettent d'exprimer notre désaccord face aux réformes favorisant la précarité.



Parmi nos revendications du 14 octobre, c'est non à la précarisation du travail de nuit, non au malus pension, non à la suppression de l'indexation des salaires, mais oui, oui pour plus de démocratie.

"Un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple!" Et c'est un Américain qui l'a dit...



-300 €/mois

Le gouvernement élargit le travail de nuit, sans concertation sociale et sans tenir compte des risques pour la santé. Il supprime la prépension spécifique au travail de nuit et les primes de nuit. Cela coûtera 300 € par mois aux travailleurs qui commencent le travail de nuit dans le secteur de la distribution.

Marre des réformes Arizona ? Manifestez avec nous le 14 octobre à Bruxelles.

Plus d'infos sur
www.fgtb.be



FGTB

É.R. : FGTB, Thierry Bodson, rue Haute 42, 1000 Bruxelles



-500 €/mois

Avec le malus Jambon, vous perdez jusqu'à un quart de votre pension si vous arrêtez de travailler avant l'âge légal de la pension, soit 67 ans. Autrement dit, si vous deviez avoir une pension moyenne de 2.000 € brut et que vous prenez une pension anticipée à 62 ans, vous perdrez... 500 € par mois !

Marre des réformes Arizona ? Manifestez avec nous le **14 octobre à Bruxelles.**

Plus d'infos sur
www.fgtb.be



FGTB

É.R. : FGTB, Thierry Bodson, rue Haute 42, 1000 Bruxelles



Votre salaire restera bloqué les prochaines années. Le gouvernement empêche toute négociation sur de vraies augmentations brutes. Par contre, pour l'armement et les cadeaux aux entreprises, il semblerait que l'argent coule à flot!

Marre des réformes Arizona ? Manifestez avec nous le 14 octobre à Bruxelles.

Plus d'infos sur
www.fgtb.be



FGTB

E.R. : FGTB, Thierry Bodson, rue Haute 42, 1000 Bruxelles



VOTRE INDEXATION SALARIALE AVEC L'ARIZONA

-40.000 €

Grâce à l'index, votre salaire suit l'évolution des prix. Si nos salaires n'avaient pas été indexés, un salaire moyen de 3.000 € en 2015 serait resté quasiment au même montant aujourd'hui. Cela aurait représenté une perte de pouvoir d'achat d'environ 40.000 € brut sur dix ans.

Marre des réformes Arizona ? Manifestez avec nous le **14 octobre à Bruxelles.**

Plus d'infos sur
www.fgtb.be



FGTB

É.R. : FGTB, Thierry Bodson, rue Haute 42, 1000 Bruxelles



DROITS FONDAMENTAUX AVEC ARIZONA

BAFOUÉS

- Restriction du droit de grève et de manifester.
- Criminalisation des mouvements sociaux.
- Traitement inhumain des personnes migrantes.
- Positionnement tardif sur la reconnaissance d'un État palestinien et la décision de sanctions envers Israël, à cause du MR et de la N-VA.

Marre des réformes Arizona ? Manifestez avec nous le **14 octobre à Bruxelles.**

Plus d'infos sur
www.fgtb.be



FGTB

É.R. : FGTB, Thierry Bodson, rue Haute 42, 1000 Bruxelles



1 enfant = 1 an de travail en plus

Congé de maternité, écartement et congé parental ne comptent plus pour la nouvelle formule de pension anticipée. Le club masculin de l'Arizona a décidé qu'il fallait une période de travail effectif égale à 75 % de l'année pour remplir la condition de carrière de 42 ans. L'année où vous avez eu un enfant, c'est impossible.

Marre des réformes Arizona ? Manifestez avec nous le **14 octobre à Bruxelles.**

Plus d'infos sur
www.fgtb.be



FGTB

É.R.: FGTB, Thierry Bodson, rue Haute 42, 1000 Bruxelles

Cette journée est couverte et indemnisée à hauteur de 40€.
Pour ceux qui veulent se rendre à la manifestation de
Bruxelles, nous vous offrons le ticket de train.



14
OCTOBRE
2025

VOTRE PRÉSENCE
EST ESSENTIELLE À
CE MOUVEMENT!

Notre nouveau CEO → Loin des derniers profils



Il en a rêvé, il y est!

Notre nouveau CEO est Stijn Bijnens, âgé de 56 ans, titulaire d'un master en informatique de la KU Leuven et fort d'une expérience diversifiée en tant que meneur de file.

A quoi pouvons-nous nous attendre? Dans un premier temps, la continuité de la stratégie Bold terminera sa course avant que Stijn ne puisse y apposer sa patte.

Quelles sont nos attentes? Notre plus grand souhait est que le dialogue social reste le socle commun de toutes les prises de décisions relatives aux travailleurs de, et à l'entreprise.

En attendant, nous lui souhaitons la bienvenue!

HOT DATE



Un enfant de plus de 18 ans toujours à votre charge?

Durant le mois de septembre vous serez invité à remplir un formulaire sur MyHR afin de continuer à bénéficier des allocations familiales.

Vous travaillez à Namur?

Attention, durant le mois de septembre, des travaux ont lieux sur le site de Rue Marie Henriette, ce qui obstruera le parking.

Téléworkez dans un autre bâtiment ou prenez vos précautions!

Envie d'en savoir plus?

Trouvez toutes les réponses à vos questions sur notre site:
www.cgspirwtelecomaviation.com

